

LA CHARTE LIBRIMMO

Des engagements clairs. Sans compromis.

Chaque professionnel partenaire s'engage à agir avec sérieux, honnêteté et transparence, dans l'intérêt du client et dans le strict cadre de la mission confiée.

01 Un conseil objectif et argumenté

Je fonde mon conseil sur des faits vérifiés et des références pertinentes. J'explique mon analyse, ses limites et les incertitudes. Mes évaluations restent réalistes, sans surévaluation pour séduire ni baisse artificielle pour accélérer la vente.

02 Une parole honnête et transparente

Je dis les choses clairement, même lorsqu'elles sont difficiles à entendre. Aucun faux discours, aucune promesse infondée, aucune information dissimulée. Je distingue les faits, les hypothèses et mon avis ; je signale tout conflit d'intérêts.

03 Une intervention rigoureuse

Je prépare mes rendez-vous, respecte mes engagements et les délais convenus. Je remets un travail soigné, vérifie les informations transmises et corrige mes erreurs. Je reconnais les limites de mes compétences et respecte les décisions du client.

04 Des informations protégées

Je garde confidentiels les échanges, coordonnées et documents du client. Je les utilise uniquement pour la mission Librimmo, sans les intégrer à un fichier personnel ou d'agence ni les transmettre à des fins commerciales.

PAS DE DÉMARCHAGE

Je ne sollicite aucun mandat et ne propose aucune prestation commerciale extérieure au client confié par Librimmo. Je ne le redirige pas vers une agence, un réseau ou un tiers à cette fin. Cette interdiction s'applique pendant et après la mission, directement ou par intermédiaire.

Tout démarchage est éliminatoire : refus d'intégration ou exclusion du réseau. Une demande spontanée du client doit être signalée à Librimmo ; elle n'autorise aucune démarche commerciale.

Je reconnais avoir lu cette charte et m'engage à la respecter dans chaque intervention.

Nom : _____

Date et signature : _____